

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
24 juin 2013 à 18h30

Date de la convocation : 14.06.2013

Présents : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Laurent DESGLAND, Alain RUBENS, Marylène SUZANNE, Daniel GIOANELLI, Jean-Claude BOITON, Alain CABEKKE, Mireille FAGUET-TORCHON, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Jérôme VRILOR.

Absents excusés : Bernadette CLAVIER (procuration à Alain RUBENS), Jean-Marie DUPONT (procuration à Chantal CORBILLON), Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOITON

Le compte rendu du conseil municipal du 26 mars 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1 Renouvellement du contrat de logiciel avec SEGILOG

Le coût pour 3 ans (2013 à 2016) est de 3 663 € HT par an auxquels il faut ajouter 407 € HT de formation. Pour information le coût en 2012 était de 3 420 € et 380 € pour la formation.

2 Renouvellement du bail « Pré du Revivre » avec le Comité des Fêtes

Le bail avec le Comité des Fêtes est reconduit pour la durée conventionnelle au prix symbolique de 1 euro.

3 Admission en non- valeur

Les non-valeurs en assainissement pour l'année 2013 sont 1 498.57 € et pour le budget communal de 965.53 €.

4 Mise à disposition du réseau d'éclairage public au SDE 18

Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour la mise à disposition du réseau d'éclairage public au SDE 18.

5 Ligue de l'enseignement : renouvellement de la convention Passerelle des Arts

Cette convention correspond aux spectacles pour l'école maternelle. Elle est conclue au tarif de 415.50 € par semestre.

6 Communauté de Communes modification des statuts

Les membres du conseil acceptent que la communauté de communes prenne les compétences suivantes :

- Compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques
- Participation ou mise en œuvre d'actions culturelles reconnues d'intérêt communautaire inscrite au contrat culturel de territoire signé avec le Département du Cher et la région Centre

- Réalisation de City Park
- Recomposition des conseillers communautaires en fonction de l'article L5211-16-1 III. Il y aura 27 conseillers à la Communauté de Communes dont 7 pour les Aix.

t

7 Recrutement d'un agent technique pour le mois d'août

Afin de pallier aux manques d'effectifs liés aux congés d'été, un adjoint technique sera embauché du 29 juillet au 30 août.

8 Divers

- Attribution d'une aide au Fond de Solidarité Logement pour la somme de 750 €
- Adoption du rapport annuel assainissement collectif présenté par la Communauté de Communes
- Une information sur le fonctionnement du cinéma rural itinérant est donnée
- La commission des travaux doit examiner la possibilité de vendre une partie du terrain de la gare acquis à Réseau Ferré de France.
- Une motion pour le tracé du TGV sera prise
- Une étude acoustique a été conduite au centre culturel. Le revêtement intérieur peut être changé à la condition de mettre 25 m² de laine de roche.
- Concernant l'avis défavorable d'accueil du public au centre culturel, il pourra être levé à condition de mettre soit des détecteurs spéciaux sur la scène soit du placo-plâtre coupe-feu 1h.
- Le permis de construire pour le rassemblement des professions médicales a été accordé. Il est affiché. L'appel d'offres sera lancé fin juillet et les travaux devraient débuter fin novembre.
- Le revêtement du gymnase va être changé les 3 premières semaines de juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h00.